




MIEUX COMPRENDRE MES RESULTATS D'ANALYSE

Pourquoi faire analyser mon eau de puits ou de forage ?

L'analyse de votre eau de puits est nécessaire pour déceler une contamination microbiologique (ex : bactéries fécales) ou chimique (ex : nitrates) lorsque l'eau est utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments, pour s'assurer que l'eau convient aux plus fragiles (enfants, femmes enceintes, malades) et afin de connaître les risques de corrosion ou d'entartrage du réseau de l'habitation et des appareils électroménagers.








Comment mieux comprendre les résultats d'analyse de mon eau de puits ou de forage ?

-  **Micro-organismes revivifiables à 36°C** : Leur présence est normale mais un nombre élevé est indésirable.
-  **Bactéries coliformes** : Ce sont des témoins d'une contamination environnementale par des eaux de ruissellement et donc d'une mauvaise protection d'un puits ; il n'y a pas de conséquences sanitaires directes. Il peut y avoir une conséquence directe selon leur nombre important et surtout selon l'environnement du puits (fosse septique, passage tout à l'égout, élevage agricole) notamment en période pluvieuse ou les bactéries coliformes peuvent accompagner de germes fécaux mentionnés ci-dessous.
-  **Escherichia coli et Entérocoques intestinaux** : Ces germes sont d'origine strictement fécale dont la présence laisse supposer une contamination par des germes pathogènes provoquant des troubles gastriques ou parfois des maladies plus graves. Les eaux destinées à la consommation humaine doivent être exemptes de ces témoins de contamination fécale sous peine de présenter un risque pour la santé. En cas de présence, il est conseillé de désinfecter le puits.

Ces contaminations sont le plus souvent liées à :

- une dégradation chronique ou accidentelle de la qualité de la ressource en eau : pollution (rejets d'eaux usées, de déchets divers, de déjections humaines et animales), épisodes pluvieux...
- une mauvaise protection ou un manque d'entretien des ouvrages (par exemple un puits à ciel ouvert),
- une défaillance ou un manque d'entretien du système de traitement de l'eau, s'il en existe un.

-  **Aspect, couleur, odeur** : Un changement est anormal.
-  **pH** : Il exprime l'acidité ou l'alcalinité d'une eau. Un pH très faible (acide) induit des risques de corrosion des éléments métalliques.
-  **Conductivité** : C'est l'évaluation de la minéralisation globale de l'eau ; la conductivité augmente avec la minéralisation.
-  **Turbidité** : C'est l'évaluation du trouble de l'eau ; souvent liée à la présence de fer ou à une mauvaise filtration par le sol (mauvaise protection en cas de pollutions diverses).
-  **Azote ammoniacal (NH₄)** : Une teneur élevée peut provenir des engrais ou des eaux d'égouts, lisiers, purins...

- ⚠ **Nitrates** : Une présence excessive de nitrates dans les eaux souterraines atteste d'une dégradation de la qualité de celles-ci. L'augmentation des teneurs en nitrates dans les eaux peut être d'origine diffuse (entraînement des nitrates provenant des engrais minéraux ou organiques non utilisés par les plantes), ou bien d'origine ponctuelle (rejets d'eaux usées domestiques, agricoles ou industrielles). Le risque existe surtout pour les femmes enceintes et les nourrissons (méthémoglobinémie).
- ⚠ **Nitrites** : Les nitrites et l'ammonium constituent des formes transitoires de l'azote. Ils se transforment soit en gaz, soit en nitrates; risque en particulier pour les femmes enceintes et les nourrissons. Les nitrates et nitrites font l'objet d'**une limite de qualité impérative**.
- ⚠ **Dureté (Titre Hydrotimétrique)** : Le TH traduit la teneur en calcium et magnésium ; au-dessus de 25 - 30°f (degrés français), on peut rencontrer des problèmes d'entartrage importants et en-dessous de 10-12°f, des problèmes de corrosion.
- ⚠ **Titre Alcalimétrique Complet (TAC)** : Le TAC correspond aux « carbonates » qui, avec la dureté, forment le calcaire (entartrage).
- ⚠ **Carbone Organique Total (COT)** : Le COT correspond généralement à des produits de dégradation d'origine animale ou végétale.
- ⚠ **Chlorures** : Ils sont déconseillés pour certains régimes alimentaires. Ils proviennent généralement du sol et créent des goûts et risques de corrosion des éléments métalliques.
- ⚠ **Sulfates** : Ils proviennent généralement de la nature du sol. Ils créent des goûts et accentuent la corrosion des éléments métalliques.
- ⚠ **Fer/Manganèse** : Une teneur trop importante provoque couleur et goût ainsi que des problèmes d'encrassement (linge, vaisselles, tuyauteries...) ou de corrosion. Leurs origines sont généralement géologiques avec une teneur constante dans le temps.
- Les dépassements des seuils pour les paramètres suivants : pH, conductivité, ammonium, chlorures, carbone organique total, fer, manganèse, sont le plus souvent liés à la structure naturelle de la nappe souterraine. Ils peuvent également être liés à un apport d'eau souillée (ammonium, carbone organique total et bactéries coliformes).
- ⚠ **Glyphosate** : herbicide largement répandu, sa recherche est un premier indicateur, son absence n'exclut pas cependant la présence d'autres molécules phytosanitaires.

Existe-t-il une réglementation pour la potabilité de mon eau de puits ou de forage ?

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent remplir deux conditions :

Être conformes aux limites de qualité :

Ce sont les valeurs réglementaires fixées par l'**arrêté du 11 janvier 2007** pour les paramètres dont la présence dans l'eau induit des risques immédiats à plus ou moins long terme, pour la santé du consommateur.

Les eaux doivent respecter les valeurs inférieures ou égales aux limites de qualité.

Atteindre les références de qualité :

Ce sont les valeurs réglementaires qui constituent des témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau.

Lorsque les caractéristiques de l'eau s'écartent de ces valeurs de référence, des enquêtes et des vérifications particulières doivent être conduites sur le réseau pour comprendre la situation et apprécier les risques sanitaires éventuels.